

## Une nouvelle mairie : l'occasion de découvrir une commune dynamique !

De nombreuses personnalités ont rejoint le village sur ses hauteurs pour assister à cette inauguration.



Une nouvelle mairie : l'occasion de découvrir une commune dynamique !

Mariage pluvieux, mariage heureux ! Ce dicton pourrait s'appliquer à n'importe quelle cérémonie au cours de laquelle la pluie vient s'inviter. Dans le cas d'une inauguration, comme c'est le cas, en ce samedi 27 juillet, il faut certainement y voir un heureux présage. En effet, comme le rappelle Alain Sancerry, le maire de Pellefigue, « l'union de deux personnes est une des fonctions des plus agréables que nous exerçons en tant que maire ». Et dorénavant il pourra exercer cette fonction dans une mairie, « maison commune », toute neuve.



Comme il est de tradition, le ruban a été coupé à l'extérieur, devant la porte d'entrée, puis les personnalités présentes et le public très nombreux ont rejoint pour s'abriter, de l'autre côté de la rue, la salle polyvalente. D'une capacité d'accueil, en 1986, de 150, elle a doublé pour atteindre 308 personnes, en 2007. La population a également nettement augmenté puisque le village compte maintenant 123 habitants. Les gros travaux communaux ont donc commencé à la même époque et la commune continue dans cette voie régulièrement car « un territoire qui n'investit pas, est un territoire qui meurt ».



A l'ancienne mairie, avec son aspect traditionnel, est venu s'adosser un bâtiment de plain-pied ; ce projet qui répondait aux attentes de l'équipe municipale, a été réalisé intégralement par Marc Tomasin, architecte à Samatan. Une fois terminée, cette nouvelle mairie avec deux bureaux de taille identiques, celui du maire et du secrétariat, un local pour les archives, plus les toilettes bien sûr, et une très agréable salle du conseil où, pour l'instant, sont affichés des panneaux retraçant l'historique de ces travaux. Pour un budget total de 319.268 € HT, 37 % seulement resteront à la charge de la commune tout en maintenant l'équilibre budgétaire. L'aide principale est celle de l'État pour 41 %, tandis que la Région a apporté 22 %. L'ensemble de ces travaux a été réalisé par des sociétés gersoises et Alain Sancerry les a énumérées une par une. Il ne reste plus qu'à améliorer les espaces verts aux alentours avec quelques plantations automnales.

Pour conclure son propos, le Maire s'interroge sur les moyens dont disposeront les communes dans le futur. Il est souhaitable de garder une complémentarité entre commune et communauté. Chaque commune devant garder ses prérogatives en laissant à la communauté ce qu'elles ne sont pas à même de réaliser seules.



**Alain Duffourg**, Président du Syndicat départemental des Énergies du Gers : le SDEG 32 a participé à l'embellissement du village grâce à l'enfouissement des réseaux et a amélioré son esthétique grâce à l'éclairage public, notamment celui de l'église.



**Francis Dupouey**, en sa qualité de Président de Trigone : le projet de mutualisation de centre de tri porté par le Gers, les Hautes-Pyrénées et la partie commingeoise de la Haute-Garonne qui devrait être réalisé sur Masseube, va être stoppé momentanément car les consignes de tri vont changer puisque l'instauration d'une consigne sur certains emballages, notamment sur les bouteilles plastiques, est à l'étude par le gouvernement.

**Jean-Pierre Cot**, conseiller départemental du Val de Save : le conseil départemental n'a pas pu participer financièrement à ce projet à causes de nouvelles règles édictées. A noter, le conseil départemental participe à la modernisation des routes avec un programme régulier pour 200.0000 € environ d'entretien annuel et des travaux d'investissement, ainsi, cette année, l'achèvement de la D176 sur le canton du Val de Save.



**Fatma Adda**, conseillère régionale : à propos de la nouvelle mairie, « Le coût de l'opération était énorme, il fallait capter les financements, vous n'avez rien lâché, Monsieur le Maire, et votre détermination a fait qu'on est allé au-delà de ce qu'on pouvait.. Je devais associer l'architecte qui a été un très bon avocat parce qu'il a justifié, au mètre près, le côté sécurité et c'est la raison pour laquelle la Région est allé au-dessus de ce qu'elle devait aller ».



**Franck Montaugé**, sénateur du Gers : ce discours, - celui d'Alain Sancerry - comme tous les discours de maire, devrait prendre le chemin des Archives départementales parce que les chercheurs, dans un futur plus ou moins éloigné, pourront ainsi comprendre la république et la manière dont elle était incarnée.



La commune, il faut la préserver et également l'équilibre entre la commune et la communauté de communes. Dans la dernière loi d'organisation des territoires, il a été introduit un amendement permettant que les territoires départementaux à faible densité démographique - et le Gers en fait partie - échappent aux obligations d'agrandissement des collectivités de communauté de communes. Le Gers a été ainsi épargné et, avec le recul, on s'aperçoit que c'est une très bonne chose.

**Jean-René Cazeneuve**, député du Gers : les élus locaux sont les élus préférés des français, et ils le méritent, mais le blues des maires est une réalité. C'est pourquoi, à la rentrée, une loi intitulée « proximité et engagement des élus » sera promulguée pour faciliter leur engagement. L' élu local est le premier échelon de la démocratie, l'incarnation de la République, il faut pouvoir avoir des élus engagés.





**Guy Fitzer**, sous-préfet d'Auch, secrétaire général de la préfecture : en novembre 2016, Alain Sancerry lui avait parlé de son projet et aujourd'hui, celui-ci est réalisé. C'est pourquoi le maire de Pellefigue doit être félicité pour sa pugnacité, son engagement qui n'est pas ponctuel, mais l'engagement d'une vie. Il est important de rappeler qu'on doit pouvoir rester là où on a décidé de vivre. Tout doit se faire dans le bien vivre et la fraternité. Il encourage la nouvelle génération à prendre modèle et à s'engager davantage dans la vie locale, associative ou politique de notre pays pour que vivent les belles valeurs de la République.



Après tous ces discours, il était temps de passer aux réjouissances plus festives. Mais, non, **Evelyne Sancerry-Bouas**, conseillère municipale mais également la fille du maire, intervient. En effet, c'est l'heure d'honorer **André Loubens** et **Alain Sancerry**, respectivement en tant que conseiller municipal et maire. « Les mandats se succèdent les conseillers aussi, mais quelques uns résistent, sachant s'adapter à chaque changement, c'est l'aventure qu'ont vécue André et Alain, élus ensemble le 13 mars 1977 » et depuis ils ont effectué sept mandats. « Votre investissement prouve combien vous êtes attachés à votre village ». La médaille d'honneur régionale, départementale et communale vient récompenser une longue carrière au service public. C'est aussi la preuve qu'il existe des personnes capables de donner de leur temps pour l'intérêt d'une commune. À noter qu'à Pellefigue, les mandatures durent, dans la salle du conseil, on peut découvrir une liste des anciens maires du village. Et surprise entre 1929 et aujourd'hui, trois maires seulement se sont succédé.



Madame Fatma Adda remet alors sa médaille à André Loubens et **Guy Fitzer**, la sienne à **Alain Sancerry**.



Dernier à intervenir, **Pierre Chaze**, ancien maire de Samatan, entreprend de faire le portrait d'Alain Sancerry en revenant sur un épisode douloureux. « Serviteur du bien public..., tu as été à l'avant-garde du sauvetage de la communauté de communes qui était prête à exploser... en effet, en 2011-2012, notre communauté de communes a vécu un conflit d'une rare intensité ..., 18 mois de blocage complet, c'était le chaos, le salut ne pouvait venir que de la base...» C'est à cette occasion que tous les deux se sont rencontrés et que naissait un nouvel espoir pour la communauté car des démocrates convaincus, de droite ou de gauche, peuvent avoir des valeurs républicaines communes et agir dans l'intérieur supérieur de la communauté. Ainsi, Alain Sancerry a été un des moteurs du déblocage de ce conflit. « Ce n'est pas dans la division qu'on gagne mais dans le compromis quand il est nécessaire... Savoir surmonter les divisions a été un motif de fierté... Je souhaite à nos partis politiques d'être capable d'un tel esprit de responsabilité.» alors qu'il faut agir d'urgence en raison des phénomènes climatiques dramatiques qui se multiplient car l'avenir de la planète en dépend.»

Pour finir, deux exemples de la vitalité de la commune :

- Romain Stigliani, un jeune éleveur de poulets, qui a construit, en 2017, une unité de méthanisation produisant de l'électricité à partir de la dégradation de la matière organique - 100% issue des déchets agricoles - dans un milieu en anaérobie (absence d'oxygène). Pellefigue devient alors une commune de référence à propos des énergies renouvelables du fait de cette installation.
- Un foyer rural des plus dynamiques avec des joueurs de quilles dont la réputation dépasse les frontières de l'Occitanie.



Le public quitte le devant la nouvelle mairie



pour rejoindre la salle polyvalente



et écouter avec attention l'ensemble des discours.



Le moment est venu de se dégourdir les jambes



... en profitant d'un copieux apéritif dînatoire - Photos ED.